

Secrétariat général
de la préfecture du Nord

Direction
de la Réglementation
et de la Citoyenneté

Bureau de la Citoyenneté

Section des Associations

**Arrêté préfectoral
relatif à l'avenant au calendrier des journées de quêtes sur la voie publique
pour l'année 2020**

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu les articles L2212-2 et L2215-1 du Code général des collectivités territoriales modifiés ;

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 modifiée, relative au contrat d'association ;

Vu la loi n°91-772 du 07 août 1991 modifiée relative au congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

Vu le décret n°92-1011 du 17 septembre 1992 modifié relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

Vu l'arrêté préfectoral du 08 novembre 1950 portant interdiction générale de quêter sur la voie publique ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 24 juin 2020, portant délégation de signature à Monsieur Nicolas VENTRE, Secrétaire général adjoint de la préfecture du Nord ;

Vu la circulaire n°INT/A/99/00225/C portant application des dispositions de la loi n°91-772 du 07 août 1991 relative notamment au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique et au rôle des préfectures dans la mise en œuvre de ce dispositif ;

Vu le calendrier fixant les journées nationales de quêtes sur la voie publique pour l'année 2020, transmis par le ministère de l'Intérieur ;

Vu l'avenant au calendrier de quêtes sur la voie publique pour l'année 2020 transmis par le ministère de l'Intérieur suite au contexte national ;

Sur proposition de la Secrétaire générale de la préfecture du Nord :

ARRÊTE

Article 1 – L'avenant au calendrier des journées nationales de quêtes sur la voie publique pour l'année 2020 est fixé ainsi qu'il suit :

| DATES | MANIFESTATIONS | ORGANISMES |
|--|--|--|
| Samedi 12 septembre au vendredi 18 septembre Avec quête tous les jours | Journées nationales de la Croix Rouge Française | La Croix Rouge Française |
| Samedi 19 septembre au dimanche 27 septembre Avec quête les 19, 20 et 21 septembre | Campagne nationale de sensibilisation du public à la maladie d'Alzheimer (21 septembre journée mondiale Alzheimer) | France Alzheimer |
| Samedi 03 et dimanche 04 octobre Avec quête tous les jours | Journées nationales des associations de personnes aveugles et malvoyantes | Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CFPSAA) |
| Lundi 05 octobre au dimanche 11 octobre Avec quête tous les jours | Semaine nationale du Refuge | Le Refuge |
| Samedi 10 et dimanche 11 octobre Avec quête tous les jours | Semaine nationale des personnes handicapées physique (SNPH) | Œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte |
| Vendredi 16 et samedi 17 octobre Avec quête tous les jours | Agir pour une Terre Solidaire | CCFD – Terre Solidaire |
| Lundi 12 octobre au dimanche 18 octobre Avec quête tous les jours | Journées de solidarité des associations de l'U.N.A.P.E.I. « opérations brioches » | Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et leurs amis U.N.A.P.E.I. |
| Vendredi 30 octobre au lundi 02 novembre Avec quête tous les jours | Journée nationale des sépultures des « Morts pour la France » | Le Souvenir Français |
| Samedi 07 novembre au vendredi 13 novembre Avec quête tous les jours | Campagne de l'Œuvre Nationale du Bleu de France | Œuvre Nationale du Bleu de France |
| Samedi 14 et dimanche 15 novembre Avec quête tous les jours | Journées nationales du Secours Catholique | Le Secours Catholique |
| Lundi 16 novembre au dimanche 29 novembre Avec quête les 22 et 29 novembre | Campagne nationale contre les maladies respiratoires (campagne nationale du timbre) | FONDATION DU SOUFFLE Comité National contre les maladies respiratoires (CNMR) |

| DATES | MANIFESTATIONS | ORGANISMES |
|--|--|--|
| Lundi 23 novembre au dimanche 06 décembre Avec quête tous les jours | Journée mondiale de lutte contre le SIDA (1 ^{er} décembre) et Animations Régionales | SIDACTION |
| Mardi 1 ^{er} décembre Avec quête | Journée mondiale de lutte contre le SIDA (1 ^{er} décembre) | AIDES |
| Vendredi 04 décembre au dimanche 13 décembre avec quête tous les jours | Téléthon 2020 | AFM-TELETHON (ASSOCIATION FRANÇAISE contre les MYOPATHIES) |
| Samedi 05 décembre au jeudi 24 décembre Avec quête tous les jours | Collecte nationale des marmites de l'Armée du Salut | Armée du Salut |
| Samedi 12 et dimanche 13 décembre Avec quête tous les jours | Agir pour une Terre Solidaire | CCFD - Terre Solidaire |

Article 2 – Seuls les œuvres et organismes désignés par les départements ministériels qui exercent sur eux un pouvoir de tutelle, peuvent être autorisés à participer aux opérations de collectes, dans le cadre des journées qui leur sont dévolues.

Article 3 – Les quêtes ne peuvent avoir lieu qu'aux dates prévues à l'article 1 du présent arrêté. Sont toutefois autorisées les quêtes effectuées la veille du jour fixé, lorsque ce jour est un dimanche.

Article 4 – Les personnes habilitées à quêter doivent porter, d'une façon ostensible, une carte indiquant l'œuvre au profit de laquelle elles collectent des fonds et la date de la quête. Cette carte n'est valable que pour la durée de la quête autorisée ; elle doit être visée par l'autorité préfectorale.

Article 5 – La Secrétaire générale de la préfecture du Nord, les sous-préfets des arrondissements du Nord, les maires des communes du Nord, le Directeur départemental de la sécurité publique du Nord et le Commandant du groupement de gendarmerie du Nord, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs et sur le site internet de la préfecture du Nord.

Lille, le **29 JUL. 2020**

Pour le Préfet et par délégation,
le Secrétaire général adjoint,


Nicolas VENTRE

